

« Parce que la Jeunesse c'est l'Énergie, l'Espoir et l'Avenir »

Le **R**elais de l'intégration

N° 0018/Avril – Juin/2015

« Pour une Participation Démocratique des Jeunes de la CEMAC, à la Gouvernance du processus d'intégration sous régionale amorcé le 16 Mars 1994. »



Publication trimestrielle de la Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC)
Siège - Bureau International Opérationnel (BIO), sis à Rue Jean Mermoz - Yaoundé - Cameroun
Téléphone : +237 677 56 37 31 / 694 62 75 08 --- E-mail : secretariatsjcemac@yahoo.fr

La célébration de la 7^{ème} édition de la « Journée CEMAC » et du 21^{ème} Anniversaire de la Communauté



EQUIPE DE RÉDACTION ET DE CONCEPTION

Directeur de Publication : NKWE MAKONGO Pascal

Membres du Conseil de Rédaction et de Conception :

BAHIDA Agnès Sandrine, TAGANDOUO Paul,
NAMBATIBE GUERINDJITA, GUINIPA Michel, SAMAIN Nelly,
Ruth KAMGA, NGANDJEU Daniel, KINDAMA Patrice,
TCHOKOMENI Rose, EDU OYONO Fausto, WODE PALEM Eddy,
ONGOUBE NAINDOUBA Philemon, M'BANDA EUCHER Sydney.

SOMMAIRE :

Editorial	Page 2
L'actualité...	Page 3 à 22
Des images qui parlent !	Page 23
Lu pour vous	Page 24 à 27
Comprendre la SJ-CEMAC	Page 28 à 29

Publié par



En partenariat avec



&





Par **NKWE MAKONGO Pascal**
Président Fondateur/SJ-CEMAC
DP à Titre Posthume

De l'impérieuse nécessité de préserver notre Communauté

En l'entame de mon propos, permettez-moi de rappeler la « **Vision CEMAC** » telle que pensée par nos Chefs d'Etat : « *Faire de la CEMAC*

en 2025 un espace économique intégré émergent où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain ». Il s'agit d'une nécessité au moment où notre Communauté vient de célébrer ses 21 ans ; en même temps qu'elle commémorait la 7^{ème} édition de la « Journée CEMAC », placée sous le thème « *Promouvoir la Paix, la Sécurité et l'Intégration en Afrique Centrale* ».

Retenu en raison de l'actualité que nous connaissons tous (incursions du groupe terroriste Boko Haram au Cameroun et au Tchad, conflits en RCA...), ce thème vient nous rappeler que le développement humain que nous recherchons, est indissociable de la paix et de la sécurité.

La célébration de cette 7^{ème} « Journée CEMAC » aura été marquée par de nombreux Appels des Autorités Communautaires à l'endroit de tous, particulièrement des Jeunes, à être des Ambassadeurs de la Paix, de la Sécurité et de l'Intégration sur le terrain.

Une question me taraude cependant l'esprit : pourriez-vous regarder droit dans les yeux un jeune au chômage de longue durée malgré un parcours scolaire des plus satisfaisants, qui ne sait s'il mangera et où il mangera ce jour, et lui demander de se battre pour défendre l'intégrité de son pays ?

Sur une population totale de plus de 46 millions d'habitants en zone CEMAC, on constate un taux de chômage de près de 50 % chez les moins de 25 ans. En matière économique et sociale, les jeunes de la Communauté de 18 à 35 ans font vivre plus de 20 millions de personnes en travaillant dans l'économie informelle, et très souvent au marché noir. Et les perspectives ne sont guère encourageantes.

De fait, s'agissant de l'avenir de notre Sous région, je ne peux que dire une chose : « *les Jeunes incarnent tout à la fois pour la CEMAC son passé, son présent et son futur* ».

Il leur a fortement été demandé d'œuvrer à la préservation de leur Communauté. Mais que fait-on réellement pour les aider à lutter pour, alors que depuis 2012, ils demandent via leur Organisation Internationale, la SJ-CEMAC, une simple **Accréditation** de la Commission de la CEMAC qui leur permettra d'étendre leurs activités de sensibilisation et de mobilisation des populations autour de la Vision des Pères Fondateurs de la Communauté ?

Il est de l'intérêt commun de nos Dirigeants et leurs bras séculiers, de trouver des solutions conformes au bien de tous, en synergie avec la Société Civile. Il faudra pour cela que l'esprit de solidarité – solidarité est le maître mot – l'emporte sur les intérêts égoïstes de ceux-là qui s'acharnent à cacher la vérité aux Décideurs, dans le but de maintenir les jeunes dans la précarité et la pauvreté. A quelles fins ? Eux seuls le savent. La CEMAC est pourtant notre force, notre cheval de bataille à tous !



Réussir le débat sur l'avenir de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), impose au préalable de le libérer des notions qui la prennent généralement en otage.

Le concept le plus dépassé est celui de « Souveraineté », dans la dimension exclusive qu'il comporte dès que l'on aborde les questions communautaires où se figent les fronts artificiels des « souverainistes » et des « nationalistes ».

On le voit bien, des éléments décisifs de la plupart des « souverainetés » que l'on garde jalousement (libre circulation des personnes, budget, fiscalité, modèle

Social) ont, dans les faits ou en application des Actes, échappé depuis longtemps aux Etats membres. Pour autant, il ne saurait être question de les transférer de manière brutale à un niveau prétendument commun dont chacun reconnaît qu'il ne dispose pas à ce jour de la légitimité pour les absorber. Puisque la Communauté n'est pas souveraine mais les Etats, si.

En pratique, les décisions se prennent aujourd'hui dans une zone en quelque sorte mêlée où se rencontrent, interagissent et se contrôlent mutuellement les légitimités nationales et communautaires.



Cette sphère partagée occupe en particulier l'essentiel du champ économique et financier. Elle recouvre des décisions prises au niveau national, mais sous l'influence ou dans les bornes fixées par les règles ou les préoccupations de la CEMAC. Elle embrasse aussi ces nombreuses politiques sous régionales qui aménagent une très forte marge d'appréciation et de liberté aux Etats chargés de les mettre en œuvre.

Si elle concentre de plus en plus de choix décisifs, cette sphère est toutefois très mal connue ; les médias traditionnels lui préférant la dramaturgie plus spectaculaire des élections nationales où les candidats prétendent s'abstraire des contraintes de la Communauté.

Il faut reconnaître que l'exercice de ces compétences partagées tend à brouiller les responsabilités en dissimulant les ressorts exacts de la décision. Il contrevient directement au principe fondamental de la Démocratie, qui exige que le Peuple puisse choisir les politiques qui encadrent son destin.

Et sur ce front aussi, la CEMAC demeure fragile. **Qui sanctionner en cas d'échec ?** Un Parlement et une Cour de Justice de la CEMAC qui fonctionnent dans le silence des médias et selon des jeux politiques complexes ? Un Président en Exercice de la CEMAC qui donne des instructions à la Commission et ne les suit pas ? Un Président de la Commission de la CEMAC souvent figé en Directeur Général des Services Administratifs, animé d'une idéologie de « CEMAC des Peuples » ? Ou, lorsque le folklore des Présidences en Exercice rotatives trouve un terreau favorable, un Chef d'Etat qui reste pendant plus de deux

ans à la tête de la Communauté sans pour autant changer d'un iota la situation des jeunes ?

Le deuxième grand mythe qui obère toute discussion réaliste sur la CEMAC de demain, c'est **l'illusion de l'omnipotence des règles, notamment dans le domaine économique**. La prétention qu'il suffirait de fixer quelques règles simples au niveau communautaire, de dresser quelques « bornes » infranchissables, pour que les Nations s'estiment quitte de leurs obligations communes et puissent, dès lors qu'elles respectent quelques critères, jouir de la plénitude de leur souveraineté.

Cette conception est **inefficace**. Imaginer que **quelques règles simples suffisent à solder nos responsabilités les uns envers les autres**, est aussi dangereux que de fonder un Code de la Route sur le seul principe que l'on doit s'arrêter au feu rouge.

Un troisième mythe entrave les débats dans la CEMAC. C'est l'illusion de la Grande Afrique Centrale unanime ; la **conviction sclérosante que l'on ne peut avancer qu'à six** et au même rythme que le **F CFA**. Une telle approche, verrouillée dans l'exigence d'unanimité pour modifier, puis ratifier les Actes, interdit **dans les faits toute avancée significative de l'intégration** ; puisque deux pays membres peuvent prendre en otage la libre circulation des personnes pour imposer leur position aux autres pays.

Pour autant, cet argument est historiquement infondé. **En pratique, la CEMAC n'a jamais avancé à l'unanimité**. Voilà pourquoi les Etats membres, déterminés à aller de l'avant,



ont toujours su imaginer des procédures pour le faire, empruntant souvent, lorsque le chemin du « Traité » était bloqué, la voie des Accords intergouvernementaux.

Il est tout aussi faux de prétendre que deux Etats membres peuvent, à eux seuls, faire dérailler le fruit de longues années de construction de l'Afrique Centrale, comme peuvent en témoigner les cas des pays dont nous avons fait allusion sur la libre circulation des personnes.

Le dernier préjugé à combattre est le **sentiment que le combat serait perdu d'avance** ; que toute nouvelle ambition dans la CEMAC serait vouée à se heurter aux forces rétrogrades de la Communauté.

Mais ne pas proposer de nouvelles idées, se résigner à la CEMAC des gouvernants telle qu'elle est, **c'est accepter qu'elle repose toute entière sur la dynamique à laquelle le Traité Révisé a donné le plus de force : la concurrence et le marché commun. C'est laisser se déployer la logique des Institutions de fermeture actuelles**, organisées de manière à ce qu'aucune d'entre elles ne s'imposent aux autres et à ce qu'il soit très difficile d'adopter des politiques constructives et ambitieuses. Il est en effet impossible de dissocier les politiques du système institutionnel qui les forge.

Formuler des propositions audacieuses pour s'approprier le débat sur l'avenir de la CEMAC des Peuples est l'objectif de cet article.

Dans un contexte clarifié par ces quelques précisions préalables, l'autre objectif de cet article est aussi

d'encourager les Assemblées Nationales à se saisir du débat sur l'avenir de la « **CEMAC des Peuples** » et, en relais des propositions ambitieuses formulées par nos Chefs d'Etat, de **dessiner les contours d'une CEMAC Sociale et Citoyenne, d'une CEMAC à Visage Humain, correspondant aux réelles aspirations de ses Peuples.**

Qu'en est-il de la place des Jeunes et de la Société Civile dans la Gouvernance de la CEMAC ?

Le regard porté désormais sur notre Sous région est moins pessimiste, malgré les foyers de tensions çà et là. L'Afrique Centrale n'est plus seulement le lieu où règnent la guerre, la pauvreté, les épidémies. On lui reconnaît aujourd'hui de grandes potentialités, en particulier dans les domaines des matières premières et du facteur « Capital Humain » dont les jeunes représentent la plus grande proportion. C'est mieux mais ce n'est pas suffisant.

Là où se prennent les grandes décisions concernant l'avenir de la CEMAC c'est-à-dire à la Commission de la CEMAC, au Comité Inter-Etats, au Conseil des Ministres de l'UEAC, au Parlement Communautaire, à la Conférence des Chefs d'Etat, la voix des jeunes n'est pas audible. Pourtant, tout ce qui est fait pour les jeunes sans les jeunes, pourrait se retourner contre les jeunes. Il en sera ainsi jusqu'au moment où les jeunes de la CEMAC auront la représentation qui leur revient de droit au sein des Instances de prise de décisions de la Communauté suscitées. Le problème est depuis bien longtemps posé par la SJ-CEMAC. Personne au demeurant ne conteste le bien-fondé de notre demande ; mais la fameuse **Réforme** qui permettra enfin à la CEMAC de reconnaître comme **Acteurs**



à part entière de la Gouvernance dans la Communauté, conformément aux normes internationales de Démocratie et de Bonne Gouvernance, les Organisations Internationales Non Gouvernementales telles que la SJ-CEMAC, et les Organisations de la Société Civile, tarde à être instituée.

Pourtant, les jeunes représentent un atout incontestable pour le développement de l'Afrique Centrale. Mal encadrés, ils constituent une menace à la paix et à la sécurité. Il faut donc absolument les repositionner dans le système de production des biens et des valeurs. Raison pour laquelle la SJ-CEMAC met un accent particulier sur l'accès des jeunes à plus d'emplois décents, et sur leur participation à la prise de décisions comme conditions sine qua non pour asseoir la Gouvernance Exemple nécessaire pour bâtir la « **CEMAC des Peuples** ».

Veut-on que notre Sous région Afrique Centrale, Carrefour qui insatiablement se nourrit du dialogue des cultures et de la diversité, continue à être le terrain privilégié du terrorisme, de la piraterie, de la subversion et du crime organisé ? Ce n'est dans l'intérêt de personne. Ni des Jeunes, ni des Dirigeants, ni de tous ceux qui l'ont vue naître, portée sur les fonts baptismaux et aidée à grandir ; à laquelle ils ont consacré la meilleure partie de leur riche expérience. Encore moins de la Communauté Internationale.

En attendant, les Jeunes devront continuer de compter en premier ressort sur leurs propres forces, mieux s'organiser, avancer dans la voie de l'intégration régionale et développer la coopération entre eux. C'est uniquement ainsi que le système équilibré que la Synergie des Jeunes de

la CEMAC appelle de ses vœux pourra voir le jour ; et la CEMAC à Visage Humain tenir ses promesses.

Nous devons, conformément aux termes du **Traité Révisé** de la CEMAC, continuer à œuvrer pour le renforcement de la solidarité entre nos Peuples, pour la promotion de la paix et le développement harmonieux de nos Etats.

Les jeunes sont fragilisés face à leur chômage croissant ; et l'accélération de leur autonomisation demeure une gageure face aux multiples Déclarations à l'instar de la « **Déclaration de Malabo** ». Ce résultat est celui d'une gouvernance économique uniquement axée vers la consommation et le profit immédiats, sans aucun contenu social applicable.

C'est pourquoi nous proposons qu'il soit inscrit dans la **Constitution** de chaque pays membre de la CEMAC, ainsi que dans le **Traité**, la clause suivante :

L'obligation de la protection des intérêts des générations futures et la prise en compte des droits de la jeunesse comme véritable sens du développement harmonieux de nos Etats, et donc de la CEMAC.

Les mesures législatives prises ces dernières années pour inciter à la création d'emplois dans le secteur privé, n'ont finalement eu comme effet, que le maintien de l'emploi existant et une baisse considérable d'insertion des jeunes ; soit l'augmentation du taux de chômage. Ce qui ne peut qu'être inacceptable face à une volonté politique de plus en plus affirmée dans ce sens par nos Chefs d'Etat de la CEMAC. D'où, la nécessité de créer des synergies s'impose à nous pour l'avenir.





Rapport de Synthèse de la 7^{ème} édition de la "Journée CEMAC" et du 21^{ème} Anniversaire de la Communauté

La gestion démocratique d'une diversité culturelle grandissante en zone CEMAC – ancrée dans l'histoire de notre Continent et amplifiée par la mondialisation – est devenue depuis quelques années, une priorité pour les Chefs d'Etat des pays membres de notre Sous région, soucieux qu'ils sont de promouvoir un véritable marché commun en vue d'une intégration irréversible. Comment cependant répondre à la diversité ? Quelle est notre vision de la CEMAC de demain ? S'agit-il d'une Communauté où les individus vivront séparément ? Une Communauté caractérisée au mieux par la coexistence de majorités et de minorités aux droits et responsabilités différenciés, vaguement reliées entre elles par l'ignorance mutuelle et les stéréotypes ? Ou au contraire, nous représentons-nous une CEMAC dynamique et ouverte, exempte de toute discrimination et profitable à tous, qui privilégiera l'intégration de tous les citoyens dans le plein respect de leurs droits fondamentaux ?

Les Hautes Instances Décisionnelles de la CEMAC croient que le respect et la promotion du « vivre-ensemble dans la diversité », sur la base des valeurs qui sont le fondement de l'Organisation et rappelées dans le préambule du Traité Révisé de la CEMAC, sont des conditions essentielles du développement économique, social et culturel de notre espace communautaire.

Au demeurant, loin d'être un slogan ou une clause de style, bâtir la « **CEMAC des Peuples** », mot d'ordre sous lequel **S.E.M Pierre MOUSSA**, Président de la Commission de la CEMAC a placé son mandat, signifie qu'il faut doper le processus d'intégration par le dynamisme des populations elles-mêmes. Il appelle à sortir les débats des seuls palais présidentiels et autres espaces ministériels, pour les ramener au sein de la Société Civile, parmi les jeunes, les femmes... qui dorénavant, devront s'y comporter comme de véritables acteurs, plutôt que des spectateurs impuissants ou des éternels acclamateurs. Cela est plus que jamais d'actualité, en raison des crises multiformes qui ébranlent notre Communauté.

Telle est la raison d'être de la « **Journée CEMAC** » instituée par la 9^{ème} Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC des 24 et 25 juin 2008 à Yaoundé – Cameroun, et célébrée le **16 mars de chaque année**, en guise de commémoration de la signature du Traité instituant la CEMAC, en vue de la sensibilisation des populations aux idéaux de l'intégration et du renforcement de leur esprit communautaire.

Ce projet intégrateur de notre Communauté ne vise pas à nier les différences entre les Peuples. Au contraire, il invite chacun à sortir de sa logique pour comprendre



celle de l'autre. Camerounais, Centrafricains, Congolais, Gabonais, Equato-guinéens et Tchadiens sont tous fortement attachés à leur identité ; mais connaissent tous le danger du repli sur soi et du rejet de l'autre. Gardons bien à l'esprit cette affirmation de **Martin Luther KING** : « **Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots** ».

En conséquence, il convient de définir une identité communautaire qui fasse émerger un esprit de fraternité, des politiques solidaires et le sentiment d'appartenance à un groupe social, économique, culturel et/ou politique. Il est également important de replacer les citoyens au cœur du processus d'intégration car, ce sont eux les principaux concernés par cette dynamique. Autant de tâches auxquelles peuvent et doivent participer les Organisations Non Gouvernementales et de la Société Civile.

Ce qui explique la participation, sur invitation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et de la Représentation de la Commission de la CEMAC au Cameroun, de l'Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING) dénommée **Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC)**, à la célébration du **21^{ème}** Anniversaire de la Communauté et de la **7^{ème}** édition de la « **Journée CEMAC** » placée sous le thème « **Promouvoir la Paix, la Sécurité et l'Intégration en Afrique Centrale** » ; pour relayer les valeurs et les doléances des jeunes fondées sur l'universalité de leurs droits, auprès de la Commission de la CEMAC, des Etats membres et des Partenaires au Développement.

LA CEREMONIE OFFICIELLE DE LANCEMENT

Cette 7^{ème} célébration aura connu une innovation majeure : son lancement à Yaoundé par Monsieur **EDOA Gilbert Didier**, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Représentant du Ministre, lors d'une cérémonie officielle le vendredi 13 mars 2015, à l'esplanade de l'Immeuble AMACAM (Bâtiment B du MINEPAT).

Il est environ 08h30mn lorsque les membres du Bureau International Opérationnel de la SJ-CEMAC arrivent sur le lieu du lancement des festivités, accompagnés des jeunes des Conseils Communaux des Clubs CEMAC, et des Clubs CEMAC des Lycées et Collèges. Ils prendront place dans le carré prévu à cet effet par le Comité d'Organisation, et assisteront à l'arrivée progressive des Officiels parmi.....



lesquels les Ambassadeurs des pays membres de la CEMAC, les Responsables des Organes et Institutions Spécialisées de la CEMAC, le Représentant du Président de la Commission de la CEMAC et sa suite. L'arrivée du Secrétaire Général du MINEPAT aux environs de 10h, mettra fin à l'installation des Officiels.



La présentatrice procèdera alors à la lecture du programme du cérémonial, et invitera par la suite l'auguste assemblée à se lever pour l'exécution de l'Hymne du Cameroun, suivi de celui de la CEMAC. Ce qui sera fait.

Parole sera ensuite donnée à Madame **BEKOLO Dorothy**, Directrice de l'Intégration Régionale/MINEPAT, pour la lecture du programme des activités de célébration de cette 7^{ème} édition de la « Journée CEMAC » au Cameroun ; programme prévoyant du 13 au 16 mars 2015, une Conférence et des Journées « Portes Ouvertes » dans les Institutions Spécialisées ainsi qu'à la Représentation de la CEMAC au Cameroun, un match de football et in fine, une Marche de Solidarité pour la Paix, la Sécurité et l'Intégration en Afrique Centrale.



Suivant la programmation établie et après un intermède rythmé par les sons et danses du Cameroun, la présentatrice donnera la parole à **S.E.M Paul TASONG NJUKANG**, Commissaire en charge des Politiques Economique, Monétaire et Financière à la CEMAC, Représentant du Président de la Commission de la CEMAC pour son allocution de circonstance.

De son propos, l'on retiendra que *le thème principal de cette 7^{ème} édition de la « Journée CEMAC » a été retenu étant donné l'actualité au niveau de la Sous région, afin de susciter une meilleure prise de conscience de l'impact de la paix et de la sécurité sur les enjeux de développement de chaque Etat membre, ainsi que de toute notre Communauté.*

Il reviendra sur les conflits observés çà et là dans la Sous région, notamment la situation sécuritaire volatile qui persiste en République Centrafricaine et qui, selon le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires, a fait doubler en moins d'un an le nombre de réfugiés Centrafricains (235 000 en décembre 2013 contre 419 000 en octobre 2014). Il insistera sur les effets pervers de cette crise qui mettent en péril la construction de l'espace communautaire, et tirent vers le bas les performances économiques de la Sous région.

Il évoquera également la menace pour la stabilité de la Sous région causée par le Boko Haram, et réitérera la solidarité totale de la CEMAC à l'endroit des Peuples Camerounais et Tchadiens ébranlés par ce mouvement terroriste. De même qu'il s'appesantira sur l'insécurité dans le Golfe de Guinée, ainsi que sur les progrès accomplis depuis la tenue du Sommet des Chefs d'Etat du Golfe de Guinée de juin 2013 au Cameroun.

Autant de crises aux impacts négatifs sur l'activité économique dira-t-il, de même que sur les populations, notamment les jeunes qui, à cause de la pauvreté dans laquelle ils vivent et face à leur chômage croissant et de longue durée, constituent des proies faciles pour les instigateurs de ces conflits.

Il terminera son propos par un Appel à l'endroit de la Jeunesse à œuvrer pour l'intégration en zone CEMAC, et des explications sur la création du Fonds « Train My Generation » à hauteur de 200 millions de dollars US par la Conférence des Chefs



d'Etat de la CEMAC, réunie en Session extraordinaire à Libreville en juin 2013 ; Fonds destiné à améliorer l'employabilité des jeunes.

Son propos terminé, il sera applaudi.

Lui succédant, Monsieur **EDOA Gilbert Didier**, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire prendra la parole, et remerciera d'entrée de jeu l'auguste assemblée qui a accepté de prendre part à la cérémonie de lancement au Cameroun, des activités de la Journée CEMAC. Il poursuivra en ces termes (*intégralité du discours*) :



La célébration de cette Journée qui en sera à sa 7^{ème} édition le lundi 16 mars 2015 au sein des Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, est placée sous le thème « Promouvoir la Paix, la Sécurité et l'Intégration en Afrique Centrale ».

*Permettez-moi en cette circonstance, de vous souhaiter une chaleureuse et cordiale bienvenue en ces lieux et vous exprimer, au nom du Président de la République du Cameroun, **S.E.M Paul BIYA**, les amitiés et la fraternité renouvelée du Cameroun à l'endroit des pays frères de la CEMAC et de nos partenaires au développement ; ainsi que son engagement constant pour une intégration de plus en plus renforcée de l'Afrique Centrale.*

La Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté, en instituant cette Journée, a voulu en faire un moment privilégié d'exaltation et de vulgarisation de l'idéal communautaire auprès de nos différents Peuples ; dans l'optique sans nul doute d'une meilleure appropriation ou d'un profond enracinement dans la conscience collective, de la culture d'un esprit communautaire épris de solidarité, de partage en toutes circonstances.

**Excellences,
Mesdames et messieurs,**

Le souci de bâtir une Communauté plus forte au sein de laquelle la mise œuvre des projets intégrateurs devra conduire à son émergence, est l'objectif principal qui anime les pays membres de notre Communauté Economique. C'est dans cette perspective que les initiatives en faveur d'un plus grand brassage ou d'une plus chaleureuse convivialité et solidarité entre populations, sont menées de part et d'autre.

Cependant, cet ambitieux projet est aujourd'hui à l'épreuve des défis sécuritaires auxquels fait face notre Communauté ; et qui peuvent être illustrés par la crise en République Centrafricaine, et les incursions récurrentes au Tchad et au Cameroun de la secte terroriste Boko Haram, sans oublier les attaques armées des pirates dans le Golfe de Guinée.



Ces menaces sont aussi là pour nous rappeler que l'intégration régionale est le socle qui devrait nous permettre de renforcer nos stratégies de gestion des crises, même les plus complexes. Et c'est là toute la pertinence, je pense, du thème de la 7^{ème} édition qui épouse parfaitement l'actualité, et appelle une plus grande détermination, une plus grande vigilance de nos Etats afin de venir à bout de ces crises qui mettent à mal nos projets de développement. Nous devons absolument comprendre par ce thème que le développement économique intégré et équilibré des pays de la CEMAC exige impérativement un climat de paix et de sécurité ; lequel climat doit être préservé par une action concertée des Etats, et la mutualisation des moyens de défense et de sécurité.

C'est l'occasion de saluer le bel exemple d'actions mutualisées et concertées qu'offrent le Cameroun et le Tchad, tous pays membres de la CEMAC, sur le terrain de la lutte contre la secte terroriste Boko Haram.

***Excellences,
Mesdames et Messieurs,***

Pour conclure, le thème de la Journée de la CEMAC de cette année, loin d'être un slogan ou une simple construction intellectuelle, est une invitation à l'action : action pour la paix, action pour la sécurité et action pour une intégration renforcée, productive et agissante, dans la perspective de l'émergence véritable de notre Sous région. Mon souhait est que les participants et toutes les parties prenantes aux activités marquant la célébration de cette Journée, soient des messagers de la paix, des artisans de la sécurité et de l'intégration en Afrique Centrale.

*Je déclare **lancées**, les activités de la 7^{ème} édition de la « Journée CEMAC » au Cameroun.*

Vive le Cameroun,

Vive la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale pour que vive l'intégration régionale.

Il remerciera l'auditoire pour son aimable attention.

Reprenant la parole, la présentatrice priera ensuite les Officiels de se lever pour la visite des stands. Ce qui sera fait. Suivront la Photo de Famille avec les membres de la SJ-CEMAC et le cocktail offert pour la circonstance aux participants au lancement solennel de cette 7^{ème} édition de la « Journée CEMAC », et du 21^{ème} Anniversaire de la Communauté.

La suite de la journée sera marquée par la Conférence-Débat à l'ISSEA (Institut Sous-régional de Statistiques et d'Economie Appliquées) autour des thématiques telles l'insécurité dans la Sous région et son impact sur la construction de l'espace communautaire, le Programme Economique Régional (PER), les régimes fiscaux et la gestion des finances publiques dans les pays membres de la CEMAC.

De même, les Journées Portes Ouvertes organisées par l'ISSEA et l'OCEAC le même jour, ainsi que le CPAC le lendemain auront permis aux visiteurs de s'enquérir de l'organisation, des missions et des actifs de ces Institutions Spécialisées et Agence d'Exécution de la CEMAC. RDV le dimanche 15 mars.



LA MARCHÉ SPORTIVE POUR LA PAIX

La journée du dimanche 15 mars 2015 sera quant à elle marquée par le rassemblement des participants à la Marche de Solidarité pour la Paix, la Sécurité et l'Intégration en Afrique Centrale, de l'esplanade du MINEPAT pour le Palais des Congrès de Yaoundé.

Arrivés sur place vers 06h45mn, les Responsables de l'OING SJ-CEMAC et plus d'une cinquantaine de membres des Clubs et Conseils Communaux des Clubs CEMAC, se joindront aux autres participants pour la séance d'étirements avant le début de la marche. Il est environ 07h lorsque les carrés sont constitués et que la marche commence, avec à sa tête les Officiels de la Communauté. On remarquera comme à l'accoutumée, la présence des journalistes, policiers et responsables de la Croix-Rouge venus assurer la couverture médiatique, sécuritaire et sanitaire de l'évènement et des participants.



C'est dans une ambiance « bon enfant » que les Peuples de la CEMAC dans leur diversité, ont marché pendant plus d'une heure, unis et solidaires à l'endroit des populations endeuillées à cause des conflits et attaques meurtrières du groupe terroriste Boko Haram ; solidaires à l'endroit des Forces de Défense qui œuvrent jour et nuit à la sécurisation des biens et des personnes, à l'intégrité régionale. Cette Communion nous a rappelé le souvenir du Président Fondateur de la SJ-CEMAC, Monsieur **NKWE MAKONGO Pascal** qui, dans son discours à l'occasion de la 2^{ème} édition de la « Journée Internationale des Jeunes de la CEMAC » le 18 septembre 2013, définissait « **la CEMAC comme Une à partir de Plusieurs, de Plusieurs Une seule** ». Nul doute qu'il aurait souhaité être encore des nôtres pour commémorer ce 21^{ème} Anniversaire de la CEMAC ; ce pas supplémentaire de notre Communauté vers sa maturité. Du moins, nous l'espérons. L'Avenir nous le dira.

L'arrivée au Palais des Congrès de Yaoundé, point de chute de la marche se fera sous un tonnerre d'applaudissements. Une séance d'étirements et de mouvements de relaxation au rythme des musiques populaires, viendront clôturer la marche. C'est alors qu'on passera à la phase des Discours. Parole sera dans un premier temps donnée à Madame **Sandrine BAHIDA**, Secrétaire Exécutif de la SJ-CEMAC, en qualité de Représentante des Jeunes de la CEMAC. Voici pour vous l'intégralité de son Allocution.





ALLOCUTION DU SECRETAIRE EXECUTIF DE LA SJ-CEMAC A L'OCCASION DE LA 7^{eme} EDITION DE LA JOURNEE CEMAC

Yaoundé, le 15 Mars 2015

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Monsieur le Représentant du Président de la Commission de la CEMAC,

Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique,

Honorables Invités en vos Qualités, Grades et Titres,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur sans précédent pour nous, jeunes de la CEMAC, de pouvoir nous exprimer au travers de notre Organisation Internationale, la Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC), via cette Tribune qui nous est offerte par le Département Ministériel en charge des questions d'intégration régionale au Cameroun. Soyez remercié, **Monsieur le Ministre Emmanuel NGANOU DJOUMESSI**, pour cette marque de confiance que Vous nous accordez.

Honneur disais-je, d'être à vos côtés au moment où nous célébrons, conformément à la résolution adoptée par nos Chefs d'Etat des pays membres de la CEMAC lors de leur 9^{ème} Conférence tenue ici même à Yaoundé au Cameroun du 24 au 25 juin 2008, la « **Journée CEMAC** » rendue aujourd'hui à sa 7^{ème} édition et placée sous le thème « **Promouvoir la Paix, la Sécurité et l'Intégration en Afrique Centrale** ».

Notre présence ici ce jour vient consacrer les efforts déployés par la SJ-CEMAC sur le terrain depuis sa création le 18 septembre 2008 au Cameroun par Monsieur **Pascal NKWE MAKONGO** de regretté mémoire. La SJ-CEMAC naît de la volonté des jeunes de soutenir les actions de leurs Chefs d'Etat à travers le relais du processus d'intégration à la base, auprès des populations.

Sous l'œil vigilant des Responsables des Ministères, de la Commission de la CEMAC, des Ambassades des pays membres accréditées au Cameroun et de bien d'autres, nos actions de recherche, de mobilisation et de sensibilisation des jeunes ainsi que des Leaders de la Société Civile d'Afrique Centrale, nous auront progressivement permis :

- De célébrer, le 18 septembre de chaque année depuis trois (03) ans, la Journée Internationale des Jeunes de la CEMAC qui nous permet de nous retrouver en synergie pour réfléchir sur la gouvernance de la CEMAC, faire des propositions et enfin, si nécessaire, lancer des Campagnes Communautaires de Plaidoyer.



- De publier deux (02) Rapports Annuels sur la Situation de l'Insertion Economique et Sociale des Jeunes de la CEMAC, le premier étant à l'origine de la création le 14 juin 2013 à Libreville, du Fonds « Train My Generation ». Le 3^{ème} Rapport du genre sera présenté sous peu, simultanément avec un programme élaboré par la SJ-CEMAC et labellisé « **Programme ESPOIR** », destiné à booster les emplois jeunes dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds « Train My Generation ».
- De créer des CLUBS et Conseils Communaux des CLUBS CEMAC actuellement opérationnels dans plusieurs Lycées, Collèges, Universités et Communes du Cameroun pour l'instant, et chargés de faire la promotion de l'Hymne et de la Vision CEMAC à la base.
- De rédiger le « Mémoire Citoyen de la CEMAC » pour une Institution Spécialisée chargée des questions liées à la jeunesse d'Afrique Centrale, ainsi que le « Guide de Références et d'Enseignements sur la CEMAC ».
- De mettre en place la « Conférence des OING/OSC de la CEMAC » non pas pour faire du prosélytisme, mais pour assurer la co-construction d'une orientation représentative des tendances et des opinions des vastes réseaux d'Acteurs Non Etatiques en zone CEMAC. Ladite Conférence se fixe pour objectif, à l'instar d'un parlement, avec ses diversités et ses divergences, de produire une prise de position concertée et cohérente, des recommandations et des propositions à l'endroit de la CEMAC Gouvernementale.

Nous vous invitons vivement, Mesdames et Messieurs, à découvrir les différents comptes-rendus et autres rapports d'activités de notre Organisation, tous disponibles sur notre site internet www.sjcemac.org. Et saisissons l'occasion qui nous est ainsi offerte pour lancer un Appel à l'endroit des nombreux Partenaires au développement tels que le PNUD, l'UNESCO, la Francophonie, l'Union Européenne, la GIZ, ... Nul doute que votre soutien nous permettra de consolider ces réalisations à l'actif de la SJ-CEMAC, et de développer ces nouvelles synergies d'actions « **Public – Privé – Société Civile** » tant prônées par nos Chefs d'Etat de la CEMAC depuis l'avènement de la **Démocratie**. Mais notre Appel va surtout à l'endroit de la Commission de la CEMAC.

Monsieur le Commissaire,

La place et le rôle des jeunes et de la Société Civile dans la « promotion de la Paix, la Sécurité et l'Intégration en Afrique Centrale », thème retenu dans le cadre de cette 7^{ème} célébration ne sont plus à démontrer, comme en témoignent les nombreuses exhortations de l'Organisation des Nations Unies à l'endroit des Gouvernements, à travailler conjointement avec ces deux acteurs majeurs de la société.

Plus proche de nous encore, **S.E. Ali BONGO ONDIMBA**, Président en Exercice de la CEMAC, lors de son discours à l'occasion de la 5^{ème} édition de la Journée CEMAC, interpella la Commission à « **œuvrer en liaison avec la Société Civile dans le domaine de la lutte contre les exclusions, afin de répandre dans notre espace CEMAC une culture de tolérance et de l'acceptation de l'autre** ».



Il ne s'agit pas seulement d'une nécessité dictée par un souci de proximité, de synergie, d'efficacité accrue dans la conduite des interventions de la Commission de la CEMAC au service des populations de nos pays membres, et dans la diffusion des valeurs qu'elle est appelée à promouvoir, valeurs inscrites dans le préambule du Traité Révisé de la CEMAC. Il s'agit aussi et surtout d'une responsabilité, **Votre Responsabilité.**

De Votre allocution à l'occasion du lancement officiel de la 7^{ème} édition de la Journée CEMAC le vendredi 13 mars 2015, il ressort que les jeunes sont les principaux citoyens de notre Communauté touchés par le chômage et la pauvreté. Cet état des choses pousse plusieurs à se retrouver enrôlés, malgré eux, dans des crises telles que celle qui ébranle depuis un bon moment la République Centrafricaine, ou d'autres mouvements révolutionnaires ou terroristes tels le BOKO HARAM.

Aujourd'hui en zone CEMAC, nous observons parmi les jeunes une abstention croissante pour la participation électorale et pour les partis politiques, une méfiance des médias traditionnels et parfois, un rejet violent des représentations traditionnelles du pouvoir politique. Dans les démocraties en transition, les jeunes sont en première ligne des mouvements de rejet populaire, de la corruption et de la fraude électorale ; mais sont en revanche marginalisés dans le processus de consolidation démocratique. En temps de crise économique, les jeunes sont de plus en plus confrontés à leur mise à l'écart des « espaces quotidiens ». A titre d'exemple : l'absence d'un Représentant Permanent des jeunes au sein du Comité de Pilotage (COFIL) du **Fonds « Train My Generation »** bientôt opérationnel, et du Groupe de Travail sur la mise en place dudit fonds et dont Vous êtes, Monsieur le Commissaire, le Président ; alors qu'il s'agit là de leur **Avenir.**

L'on ne peut se contenter d'affirmer le rôle crucial des jeunes et de la société civile dans la gouvernance de la CEMAC sans en tirer toutes les conséquences pour l'avenir. L'on ne peut se contenter de souligner combien l'implication des Acteurs Non Gouvernementaux dans toute leur diversité, contribue à l'originalité du fonctionnement de la CEMAC sans en tirer toute les conséquences pour l'avenir. En d'autres termes, la CEMAC ne peut se permettre d'être aujourd'hui moins ambitieuse et moins créative qu'elle ne l'a été par le passé.

Parce que les Organisations Non Gouvernementales et de la Société Civile sont entrées depuis lors dans un processus historique ; parce qu'elles ont partout progressé en nombre, en capacité et en champs d'action, en popularité auprès des opinions publiques, en influence sur les Etats et sur les Organisations Internationales, il serait dommageable pour notre Communauté et ses citoyens qu'elles ne soient pas aux avant-postes de la réflexion dans les instances de prise de décision et d'action.

Par ma voix, les Jeunes de la CEMAC saisissent donc cette Tribune pour prier une fois de plus la Commission de la CEMAC, afin qu'elle plaide auprès des Hautes Instances Décisionnelles de la Communauté pour :



- L'institutionnalisation de la date du **18 septembre** de chaque année comme « **Journée Internationale des Jeunes de la CEMAC** ».
- Que les jeunes ne soient pas seulement représentés au sein du Comité de Pilotage (**COFIL**) du **Fonds « Train My Generation »** via leurs Associations, mais qu'une Organisation représentative des jeunes telles que la SJ-CEMAC soit leur **Port-étendard** auprès du COFIL, avec pour poste de siège la **Vice Présidence**, conformément aux règles internationales de bonne gouvernance et de démocratie.
- L'Accréditation des Organisations Internationales Non Gouvernementales (OING), ainsi que des Organisations de la Société Civile (OSC) de la CEMAC, du statut « **Consultatif/Participatif** » auprès de la Commission de la CEMAC à travers l'« **Accord de Tutelle Institutionnelle** » à la **Conférence des OING/OSC de la CEMAC**, lancée officiellement le 18 septembre 2014 par l'OING SJ-CEMAC lors de la célébration de la 3^{ème} édition de la Journée Internationale des Jeunes de la CEMAC.
- L'érection à terme de l'OING SJ-CEMAC comme « **Agence Spécialisée Indépendante chargée des Questions d'Insertion Socioéconomique des Jeunes de l'Afrique Centrale** ».

Monsieur le Commissaire, pour toutes ces doléances, nous Vous saurons gré de porter la Voix des jeunes à l'attention de **S.E.M Pierre MOUSSA**, Président de la Commission de la CEMAC, et de soutenir à votre niveau nos actions.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Vous me permettez avant de clore mon propos, de remercier une fois encore **Monsieur Emmanuel NGANOU DJOUMESSI**, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Et comme « qui dit merci demande encore », je Vous prierai, Monsieur le Ministre, en Votre Qualité de Membre Titulaire du Conseil des Ministres de l'UEAC, de continuer de soutenir notre plaidoyer.

In fine, la SJ-CEMAC rend un vibrant Hommage à **S.E.M Paul BIYA**, Président de la République, Chef de l'Etat du Cameroun, par ailleurs **Lauréat 2014 du Prix « SJ-CEMAC de la Paix »**, pour son engagement indéfectible en faveur de la Paix, la Sécurité et l'Intégration Régionale, en concordance avec ses Pairs de la Communauté.

Vive la CEMAC

Et que Dieu bénisse la SJ-CEMAC

Je Vous remercie de Votre aimable attention.



Elle sera fortement ovationnée à la fin de son discours, et priera le Secrétaire Général du MINEPAT ainsi que le Commissaire de la CEMAC, de transmettre fidèlement la Voix des Jeunes à qui de droit.



Suivront le Mot de circonstance de la Présidente du Réseau des Femmes Actives de la CEMAC (REFAC), ainsi que les Adresses du Commissaire de la CEMAC et du Secrétaire Général du MINEPAT.



S'agissant du Commissaire **Paul TASONG NJUKANG**, *il félicitera dans un premier temps la Représentante des Jeunes de la CEMAC ainsi que celle des Femmes pour la cohérence de leurs messages, leur parfaite maîtrise, d'année en année du processus d'intégration et du fonctionnement de l'Institut Communautaire ; témoignant de la capacité de la SJ-CEMAC et du REFAC à booster le processus d'intégration en marche dans la Sous-région depuis le 16 mars 1994.*



A cet effet et répondant à l'interpellation des Jeunes de la CEMAC au sujet du Fonds « Train My Generation », instrument au service des jeunes mais dont la mise en place se fait en eux et sans la Société Civile, il poursuivra en disant que *la CEMAC qui célèbrera demain ses 21 ans est majeure, et qu'elle ne dispose plus d'autant de marge d'erreur qu'auparavant. Qu'elle a certainement trébuché dans ses premiers pas, mais que l'expérience acquise lui impose désormais de mener des actions concrètes.*

Il chutera en remerciant les uns et les autres pour l'élan de solidarité manifesté à travers la Marche à l'endroit des Peuples Camerounais, Centrafricains et Tchadiens qui subissent de plein fouet les conséquences des crises et des assauts des terroristes ; et souhaitera bonne fête à tous.

Il sera fortement acclamé par les jeunes qui attendent désormais que la Commission de la CEMAC passe promptement des discours à l'action, si elle désire réellement rattraper le retard accumulé en matière de bonne gouvernance. L'intégration de l'OING SJ-CEMAC et d'autres OSC de jeunes dans le Groupe de Travail sur la mise en place du **Fonds « Train My Generation »** de la CEMAC dirigé par le Commissaire Paul TASONG, offrira un excellent point de départ à cet effet.

Prenant à son tour la parole, le Secrétaire Général du MINEPAT, Représentant du Ministre, s'adressant au Secrétaire Exécutif de la SJ-CEMAC, dira que son Ministère ne peut qu'encourager les actions de l'Organisation Internationale des Jeunes de la CEMAC, convaincu que la « CEMAC des Peuples » ou l'intégration recherchées ne se fera pas sans les jeunes qui représentent l'investissement pour l'avenir. Et félicitera la SJ-CEMAC pour le travail qu'elle mène sur le terrain.



Il conclura en souhaitant que cette célébration soit le départ pour une « CEMAC des Peuples » en paix, et remerciera tous les participants pour leur présence.

Un point de presse et un cocktail clôtureront la Journée. Rendez-vous sera pris pour le lendemain, à l'occasion de la Journée « Portes Ouvertes » organisée par la Représentation Nationale de la Commission de la CEMAC.

LA JOURNEE "PORTES OUVERTES" DE LA REPRESENTATION NATIONALE DE LA COMMISSION DE LA CEMAC

Le Bureau de Représentation de la Commission de la CEMAC au Cameroun viendra comme d'habitude, clore les manifestations prévues dans le cadre de la célébration de cette 7^{ème} édition de la « Journée CEMAC » et du 21^{ème} Anniversaire de la Communauté, le lundi 16 mars 2015. Des innovations majeures à retenir à ce niveau également : l'attribution des stands d'exposition aux Organisations de Jeunesse et la présentation des travaux effectués par des étudiants en stage à la Représentation.

Conformément aux instructions reçues de la Représentation de la Commission de la CEMAC au Cameroun, les membres du BIO de la SJ-CEMAC arriveront aux alentours de 07h15min afin d'assurer la mise en place du stand de l'Organisation. Ils seront rejoints plus tard par une trentaine de membres des Clubs CEMAC des Lycées et Collèges, ainsi que des Conseils Communaux des Clubs CEMAC.



Les étudiants de l'IRIC, les Journalistes, les Responsables du MINEPAT, des Organes et Institutions Spécialisées de la CEMAC, des Organismes Partenaires de la CEMAC... arriveront progressivement, et commenceront la visite des stands déjà installés. Le stand de la SJ-CEMAC accueillera aussi des reporters de CRTV Radio et de RFI qui..... profiteront de l'occasion pour recueillir les impressions des Responsables de l'OING, en ce qui concerne le processus d'intégration en marche en zone CEMAC.

Il est environ 09h45min lorsque les membres du Comité d'Organisation de la Représentation prient les Participants à la Journée « Portes Ouvertes », de bien vouloir prendre place pour permettre le début des activités prévu pour 10h. Quelques minutes après, l'assistance se lèvera pour accueillir les Délégations des Officiels de la cérémonie avec à leur tête le Secrétaire Général du MINEPAT et le Commissaire de la CEMAC.



L'installation des Officiels terminée, le présentateur prendra la parole et souhaitera de prime abord la bienvenue à toute l'assistance. Il déclinera ensuite les différentes articulations de la journée.





L'honneur reviendra à Son Excellence Madame **Malaïka NDOUMBE NGOLLO**, Représentante de la Commission de la CEMAC au Cameroun de souhaiter une chaleureuse et sincère bienvenue à tous ceux qui ont accepté honorer cette cérémonie de leur présence. Elle saluera particulièrement la présence du Commissaire de la CEMAC en charge des Politiques Economique, Monétaire et.....

Financière ; ainsi que celle du Secrétaire Général du MINEPAT, Représentant du Ministre – présence qui témoigne visiblement de l'attachement des Autorités Camerounaises à l'intégration en zone CEMAC – et remerciera le Gouvernement du Cameroun pour son appui indéfectible. Lequel appui a une fois de plus été manifesté par l'octroi d'un Siège à la Représentation de la CEMAC dont elle présentera les missions.

Elle reviendra entre autres sur l'inauguration du concept des Journées « Portes Ouvertes » il y a trois ans, et sur l'objectif recherché par cette activité : participer à l'affichage et à la visibilité des activités de la CEMAC. Bilan positif à en juger par le Centre de Lecture de la Représentation désormais connu par de nombreux étudiants, et s'avantamment exploité par ces derniers ; les Clubs CEMAC et Associations de Jeunes mieux édifiés sur l'organisation et le fonctionnement de la CEMAC, et dont les activités sur le terrain contribuent à une large diffusion des objectifs de la Communauté. De ce fait, elle exprimera le souhait de la Représentation de diversifier son champ d'intervention à travers une meilleure vulgarisation des textes communautaires ; de même que l'accompagnement des Associations et Mouvements des « Amis » de la CEMAC.

Du thème de cette 7^{ème} édition de la « Journée CEMAC », elle dira que la sécurité est le chaînon indispensable pour l'émergence d'un véritable marché commun dans l'espace CEMAC ; et reviendra sur les interventions des différents panélistes lors de la Conférence tenue à l'ISSEA.

Elle terminera son propos en souhaitant une bonne fête à tous, et sera applaudie.

Après un intermède de danse traditionnelle, parole sera donnée à deux chercheurs en fin de stage à la Représentation Nationale de la Commission de la CEMAC, pour présentation des résultats de leurs travaux de recherche.

A la suite d'un intermède humoristique, l'on passera à la présentation des Associations de Jeunes de la CEMAC. Il reviendra à **Sandrine BAHIDA**, Secrétaire Exécutif de la SJ-CEMAC, de présenter en premier les activités de cette Organisation.

Elle commencera son propos en ces termes : La Journée « Portes Ouvertes » organisée par la Représentation de la Commission de la CEMAC au Cameroun, nous donne une fois encore la possibilité de présenter notre Organisation, la Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale en sigle SJ-CEMAC, aux illustres Personnalités de la CEMAC que Vous êtes.



Revenant sur la naissance de la SJ-CEMAC, elle précisera qu'elle a été fondée le 18 septembre 2008 à Yaoundé au Cameroun, dans l'optique de soutenir les Chefs d'Etat de la CEMAC dans le cadre de l'opérationnalisation d'une décision extraite du **Communiqué Final** de la 9^{ème} Session Ordinaire de leur Conférence tenue à Yaoundé en Juin 2008, et qui laissait lire en sa page 7, les mots suivants : « la Conférence a, par ailleurs, décidé de l'institutionnalisation d'une journée dite "**Journée CEMAC**" dans les Etats membres le **16 Mars** de chaque année, correspondant à la date de signature du Traité instituant la CEMAC, en vue de la sensibilisation des populations aux idéaux de l'intégration et du renforcement de l'esprit communautaire ».

Par la suite, elle dressera un bilan des activités de l'Organisation au titre desquelles la publication des Rapports 2012 et 2013 sur la Situation de l'Insertion Economique et Sociale des Jeunes de la CEMAC ; la célébration des éditions 2012, 2013 et 2014 de la Journée Internationale des Jeunes de la CEMAC chaque 18 septembre, en guise de commémoration de la date de création de la SJ-CEMAC ; la création et l'installation des Conseils Communaux des Clubs CEMAC opérationnels pour l'instant au Cameroun. Elle invitera séance tenante les membres desdits Conseils à se lever pour l'exécution de l'Hymne de la CEMAC, activité phare retenue dans le cadre de la Promotion de la « Vision CEMAC » à la base, auprès des populations. A la fin de leur interprétation, ces derniers seront fortement applaudis.

Elle présentera aussi le Programme de Prévention des Conflits et de Promotion de la Paix en zone CEMAC de la SJ-CEMAC, et dont l'un des projets consistera à décerner dorénavant tous les deux ans, le « **Prix SJ-CEMAC de la Paix** » à toute personne physique ou morale qui se sera illustrée dans l'un des trois grands points inscrits dans l'**Agenda de la Déclaration de Paris** du 07 décembre 2013 à savoir **Paix et Sécurité, Partenariat Economique et Développement, Changement Climatique**. Elle informera l'assistance de ce que le tout premier Lauréat de ce Prix qui à terme se veut aussi prestigieux que le célèbre « Prix Nobel de la Paix », a été décerné à **S.E Paul BIYA**, Président de la République, Chef de l'Etat du Cameroun, pour son engagement indéfectible en faveur de l'intégration et la paix dans la Sous-région. Et priera l'auguste assemblée de l'ovationner. Ce qui sera fait.

Elle précisera que la SJ-CEMAC s'est aussi spécialisée dans le plaidoyer politique, dans le souci de participer à l'édification d'une « CEMAC à Visage Humain » car dira-t-elle, notre Communauté est encore assez politique, économique et monétaire. La plus part du temps, des citoyens pris au hasard dans la rue n'arrivent même pas à définir le sigle CEMAC, et ignorent même jusqu'à l'existence d'un hymne communautaire. Ce qui a fortement motivé.....



l'Organisation à penser des stratégies, et à élaborer des documents dans ce sens, tous soumis à la haute appréciation du Président de la Commission de la CEMAC. Elle invitera les uns et les autres à découvrir quelques uns de ces documents sur le stand de la SJ-CEMAC (Projet de Charte Sociale de la CEMAC, Projet de Reconnaissance de la Personnalité Juridique des OING par la CEMAC, le Guide de Références et



d'Enseignements sur la CEMAC, les Rapports 2012, 2013 et 2014 sur la Situation de l'Insertion Economique et Sociale des Jeunes de la CEMAC...), et de découvrir l'Organisation via son site internet www.sjcemac.org.

*Elle terminera son propos en plaidant de nouveau pour l'institutionnalisation par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, de la « **Journée Internationale des Jeunes de la CEMAC** », à l'instar de la Journée Mondiale des Toilettes ou du sourire ; et en lançant un Appel à l'endroit des Ambassadeurs des pays membres de la CEMAC accrédités au Cameroun, en les priant de joindre leurs Voix à celles des Ambassadeurs de la SJ-CEMAC ; et d'être le relais de la SJ-CEMAC auprès des Chefs d'Etat de la Communauté, à l'aube de l'ouverture des Représentations Nationales de la SJ-CEMAC en RCA, au Congo, au Gabon, en Guinée Equatoriale et au Tchad.*

C'est sous une pluie d'applaudissements qu'elle quittera la scène. Suivra la Présentation de l'association SOKAGAKAI par Monsieur MEBENGA Norbert.

*Passée cette articulation, le Commissaire **Paul TASONG NJUKANG** prendra la parole pour signifier toute la reconnaissance de la Commission de la CEMAC aux Autorités Camerounaises ; notamment au Secrétaire Général du MINEPAT pour avoir rehaussé par sa présence, l'éclat de cette célébration rendue à son terme ce jour. Pour remercier le Cameroun, Locomotive de la Communauté de par la taille et le dynamisme de sa population, de son engagement en faveur de l'intégration sous régionale.*

S'adressant aux Associations de la CEMAC, il dira qu'ils sont la manifestation visible de la « CEMAC des Peuples », et que la Commission a mis un point d'honneur à faire de ce concept une réalité. En effet, le renforcement ou l'approfondissement de l'intégration passe forcément par une synergie d'actions avec ces mouvements.

Il chutera en appelant les jeunes à ne point se laisser instrumentaliser par les vendeurs d'illusions ; et à être des Ambassadeurs de la Paix, de la Sécurité et de l'Intégration en Afrique Centrale, afin que vive notre Communauté.

Propos fortement appréciés par l'ensemble de l'auditoire. Surtout par les jeunes. Nul doute que la SJ-CEMAC se rapprochera de Vous, Monsieur le Commissaire, afin qu'ensemble nous donnions vie à la synergie d'actions Commission de la CEMAC – Société Civile. Nombreux sont les Documents de Plaidoyer qui ont déjà été soumis par notre Organisation à la Commission dans ce sens.

*Monsieur **EDOA Gilbert Didier**, Secrétaire Général du MINEPAT, Représentant du Ministre, viendra clôturer le cérémonial des discours. De son intervention, l'on retiendra que les objectifs de sensibilisation et de conscientisation des Peuples de la Communauté assignés à la « Journée CEMAC » par les Chefs d'Etat, ont été atteints grâce aux exercices intellectuels et autres activités organisées durant ces quatre jours.*

*Il rassurera le Commissaire de la CEMAC sur ce que le Cameroun, pays épris de paix, continuera à œuvrer pour la consolidation de l'intégration régionale. Vœu cher à **S.E***



Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat qui s'est résolument engagé sur le chemin des Grandes Réalisations Communautaires.

Il invitera les avides de connaissances et tous ceux qui entendent contribuer à la construction de la CEMAC des Peuples, à se rapprocher de la Représentation de la Commission. Il félicitera enfin le Comité d'Organisation pour la réussite de ce grand rendez-vous de la Communauté.

Propos rassurants pour les Jeunes de la CEMAC qui profitent de ce truchement pour remercier les Autorités Camerounaises pour la place de choix qui leur a été accordée lors de la célébration de cette 7^{ème} édition de la « Journée CEMAC » et du 21^{ème} Anniversaire de la Communauté. « **Les faits parlent ; mieux que toute parole** », disait Monsieur **Emmanuel NGANOU DJOUMESSI**, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun, l'année dernière en cette même circonstance. Le Cameroun est passé du discours à l'acte.

Suivront la Photo de Famille, le point de presse, la visite des stands d'exposition et le cocktail offert par la Représentation de la Commission de la CEMAC au Cameroun.

Fermeture des rideaux à 14h. Rendez-vous le 16 mars 2016. En attendant, nous avons tous du pain sur la planche. De **S.E.M Pierre MOUSSA**, Président de la Commission à l'occasion de cette célébration, nous retiendrons : « ... *Il n'y a pas d'alternative crédible à l'intégration sous régionale, premier pas vers l'intégration africaine... Si je ne croyais pas en la CEMAC, je n'aurais pas sollicité de prendre en main la direction de la Commission, l'exécutif de l'Organisation Communautaire* ». *Maintenant sa ligne de combat, faire de la CEMAC une véritable organisation des peuples, il a lancé un appel pressant à toutes les couches sociales pour s'approprier l'idéal communautaire.*



Des images qui parlent !

LA SJ-CEMAC CELEBRE

LA "JOURNEE CEMAC"



Lu pour vous



**7^{ème} EDITION DE LA « JOURNEE CEMAC »
&
21^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNAUTE**

**MESSAGE DE S.E.M ALI BONGO ONDIMBA,
PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CEMAC**

**Citoyennes,
Citoyens,
Peuples de la CEMAC,**

Il est de tradition, à l'occasion de la célébration de la Journée de la CEMAC, le 16 mars de chaque année, que le Président en Exercice de la Communauté adresse aux Citoyennes et Citoyens des six (6) Etats membres, un message sur l'état de la Communauté et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'intégration régionale.

Qu'il me soit donc permis, à l'entame de mon propos, de rappeler à tous et à chacun, l'importance de la construction d'un véritable espace commun qui reflète les idéaux qu'incarnaient les Pères fondateurs de notre Communauté, il y a de cela plus de cinquante (50) ans en arrière.

L'année 2014 qui vient de s'achever a été pour notre Communauté, une année charnière au cours de laquelle, les Peuples de nos six (6) Etats membres ont célébré tour à tour, les cinquante (50) ans de notre processus d'intégration régionale (1964-2014) et les vingt (20) ans d'existence de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (1994-2014).

Aujourd'hui plus qu'hier, face aux défis de la mondialisation, l'intégration des jeunes nations comme les nôtres est au centre de toutes les préoccupations car, elle donne corps à l'existence même de nos Etats. Le monde se raccourcit, les grands ensembles se développent, l'isolationnisme des Etats, hier stratégie de développement, est devenu aujourd'hui un non-sens et fait place à l'unité des Nations et des Peuples et, à la coopération tous azimuts. La CEMAC, notre Communauté, ne saurait être en marge de cette évolution majeure, synonyme de marche irréversible vers un avenir radieux et qui s'impose à tous.

Les peuples de nos Etats ont choisi de mettre en commun leur destin pour bâtir ensemble, une Communauté forte autour des valeurs de solidarité, de paix, de partage et de tolérance, de sorte que chacun de nos Etats n'est plus qu'un maillon de cette chaîne de solidarité.



C'est pourquoi, au-delà de nos différences, nous devons regarder vers la même direction et partager le même héritage, afin que les générations futures bénéficient des fruits de nos efforts.

Mesdames et Messieurs,

En termes de bilan, et en dépit de périodes souvent difficiles, marquées par des crises politiques ou économiques, l'intégration régionale dans le cadre de l'UDEAC/CEMAC peut se targuer d'avoir engrangé trois types d'acquis : le système institutionnel, l'union monétaire et l'union économique.

La mise en place des institutions communautaires fonctionnelles répond au principe cardinal de la séparation des Pouvoirs. D'abord la Commission de la CEMAC, organe exécutif de la Communauté, qui fonctionne selon les règles de la collégialité. Ensuite le Parlement communautaire qui incarne le Pouvoir législatif et exerce le contrôle de l'action communautaire et, enfin, la Cour de justice communautaire qui assure toutes les missions dévolues au pouvoir judiciaire. Cette structuration des pouvoirs, qui prend appui sur le modèle existant dans les Etats, constitue un gage d'évolution irréversible vers la bonne gouvernance des affaires.

Aujourd'hui, la CEMAC comprend cinq (05) Institutions, sept (07) Organes et treize (13) Institutions spécialisées implantés à travers les six Etats membres et exerçant des missions propres qui mettent notre Communauté en phase avec les standards internationaux de gouvernance des affaires publiques.

L'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) est une réalité entre les Etats membres qui disposent aujourd'hui : d'un même Institut d'émission, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ; d'une même monnaie, le Franc CFA et d'une politique monétaire et de change commune. Dans ce contexte, les six Etats apportent leurs concours à l'UMAC, dans le respect de leurs engagements en matière de règles d'émission monétaire; de gestion des réserves communes de change ; de mise en cohérence des politiques économiques ; de législation monétaire, bancaire et financière ; de libre circulation des signes monétaires ainsi que de liberté des transferts entre les Etats membres de l'Union monétaire.

La construction de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) est bien avancée avec notamment, l'harmonisation de l'essentiel des politiques sectorielles et la promotion de nombreuses initiatives, projets et programmes communs. La Communauté a accompli des progrès importants dans les domaines des infrastructures de base où les normes communautaires ont été adoptées et les projets intégrateurs en cours de réalisation dans les secteurs des transports, de l'énergie et des télécommunications.

Le marché commun fait partie des premiers chantiers à partir desquels la CEMAC a pris son envol avec notamment, l'adoption par tous les Etats membres, d'un Code des douanes et d'un Tarif Extérieur Commun (TEC) applicable aux importations en provenance des pays tiers ; l'harmonisation des politiques en matière de commerce, de fiscalité et d'investissement.



De ce fait, la zone de libre-échange de la CEMAC est effective depuis 1998 et se caractérise par la libre circulation, entre les Etats membres, des produits entièrement obtenus, grâce à l'application d'un Tarif Préférentiel Généralisé à taux zéro. La libre circulation des produits industriels est également effective moyennant l'obtention d'un agrément délivré par le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale. En somme, la libre circulation des biens est une réalité dans la zone CEMAC, dès lors que les conditions mentionnées ci-dessus sont remplies.

Quant-à la libre circulation des personnes, en dépit de quelques préoccupations liées aux questions sécuritaires, elle est effective pour plus de 95% de la population communautaire et, devrait s'étendre à l'ensemble des citoyens communautaires, grâce au programme de sécurisation du territoire communautaire en cours, entre la CEMAC et INTERPOL.

L'harmonisation dans les domaines économique, monétaire et financier a comme priorités : la mise en place d'un observatoire du climat des affaires en zone CEMAC ; le renforcement de l'appareil statistique ; l'appui du dispositif de la Surveillance Multilatérale et, la mise en œuvre des Directives de gestion des Finances publiques dans tous les Etats membres.

Enfin, dans les domaines de l'éducation et de la recherche, la Communauté a entrepris un vaste chantier portant sur l'harmonisation des conditions universitaires, l'adoption du programme LMD dans les cycles de formation universitaire ; l'instauration d'une Conférence des Recteurs ; la création et l'institutionnalisation de la « Coupe de Football » et de la « Journée de la CEMAC » pour ne citer que ceux-là.

Mesdames et Messieurs,

Comme toute œuvre humaine, l'intégration régionale dans l'espace CEMAC reste perfectible car, quelques insuffisances sont relevées çà et là. On peut citer la mauvaise application des règles communautaires, y compris la pratique généralisée des dérogations, l'existence d'obstacles non tarifaires le long des corridors de transit et, la libre circulation des personnes qui n'est pas encore intégralement réalisée.

C'est donc pour corriger ces insuffisances et compléter l'action communautaire que plusieurs grands chantiers sont en cours au sein de la Communauté, à savoir : l'approfondissement du marché commun à travers la consolidation de la libre circulation des biens et des personnes ; les négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) qui a vocation à accroître les échanges avec l'Europe; la mise en œuvre du Programme Economique Régional (PER) ; le renforcement de la surveillance multilatérale; l'harmonisation du système éducatif ; l'établissement du Passeport CEMAC ; la promotion du développement des infrastructures de base ainsi que la poursuite des réformes institutionnelles de la Communauté.

Citoyennes et Citoyens de la Communauté,

L'année 2015 qui vient de commencer, annonce une rupture totale d'avec l'évolution observée au cours des cinq (5) dernières années. Elle va se traduire par une série de



mutations importantes et des défis que chacun de nos pays, pris isolément, ne saurait relever seul.

Au nombre de ces défis, figurent la crise économique actuelle consécutive à la baisse généralisée des cours des principales matières premières d'exportation qui constituent l'essentiel des ressources des budgets de nos Etats et la multiplication des foyers d'insécurité en Afrique centrale, en particulier.

La baisse des cours des matières premières enregistrée depuis le dernier trimestre de l'année 2014 augure des conséquences imprévisibles pour la plupart de nos pays. Ces conséquences vont au-delà des estimations les plus pessimistes et obligent les administrations économiques à adopter des mesures d'austérité.

Dans le contexte de cette crise, il importe de souligner que les stratégies de diversification mises en place portent déjà leurs fruits, certes, mais elles ne sauraient compenser à court terme les contrecoups de la crise actuelle, au regard de son ampleur.

Par ailleurs, sur le plan sécuritaire, la sous-région est en proie à de multiples soubresauts dont la persistance de la crise en République Centrafricaine et plus récemment, les attaques de la secte Boko-Haram dans une partie de notre territoire communautaire.

C'est ici le lieu de louer les efforts des Etats membres de la CEMAC qui se sont mobilisés pour venir en aide, d'abord à la République Centrafricaine en vue de ramener la paix et la sécurité sur son territoire, ensuite au Gouvernement et au Peuple frère du Cameroun, dans leur détermination à lutter contre la secte Boko-Haram.

Il est vrai que pour venir à bout de tous ces fléaux et espérer minimiser leurs conséquences, les Etats devront conjuguer leurs efforts pour lutter ensemble. Et les vaillants Peuples de la CEMAC devraient, non seulement être vigilants aux cotés des Pouvoirs publics mais également, faire preuve de patriotisme responsable envers les Institutions, pour bouter hors de nos frontières, les démons de la haine et de la division qui nous guettent.

C'est sur cet appel à la solidarité et à la cohésion nationale et communautaire que je prends congé de vous, en souhaitant à tous et à chacun, une bonne et heureuse année 2015.

Vive la Communauté,

Vive l'intégration régionale.





C mprendre la SJ-CEMAC

POUR L'ANCRAGE DE L'AUTONOMIE LOCALE DANS LE DROIT COMMUNAUTAIRE, AINSI QUE DANS LES CONSTITUTIONS NATIONALES

L'application progressive par les Etats membres des lois et textes ratifiés relatifs à la libre circulation des hommes, des biens et des capitaux favorise, depuis la signature du Traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale en sigle CEMAC le 16 mars 1994 à N'Djamena au Tchad, la mobilité de tous dans la Sous-région (étudiants, enseignants, chercheurs, artistes, fonctionnaires, commerçants...). Les citoyens de la CEMAC tendent en effet à bouger et à s'installer davantage dans un Etat membre autre que celui d'origine.

Cependant, la participation démocratique de ces migrants intercommunautaires à la vie économique, sociale, culturelle et politique de leur pays d'accueil ou de résidence, demeure faible. L'on se rend bien compte en parcourant les Collectivités Territoriales Décentralisées que les Politiques de Développement Communales, pour ne pas dire Nationales, ne tiennent pas suffisamment compte des ressortissants des autres pays membres de la CEMAC.

A travers sa **Charte de la Démocratie Locale et des Droits du Citoyen de la CEMAC** qui stipule que « **la Citoyenneté Communautaire ne peut être pensée que dans le prolongement du processus d'émancipation de l'individu, et de sa participation active à la vie de la Communauté à laquelle il appartient** », la SJ-CEMAC milite pour une Citoyenneté active et responsable pour tous, nationaux comme étrangers mais ressortissants de la CEMAC ; et entend promouvoir la capacité d'action des populations aux processus décisionnels depuis leurs quartiers, aux côtés de leurs Elus.

Cette approche du développement local, connue comme le Principe de Subsidiarité, permet la décentralisation du pouvoir au niveau des citoyens : l'essence même de la « **CEMAC des Peuples** ». Raison pour laquelle nous incluons les Autorités Locales dans la promotion et la vulgarisation de la « **Vision CEMAC** » via l'implantation de nos **Conseils Communaux des Clubs CEMAC**.

Ce qui a motivé la SJ-CEMAC à prendre part, aux côtés d'une trentaine de Leaders d'Organisations de Jeunes et des Représentants d'Organisations Internationales, à une séance d'information et de sensibilisation sur le **Projet U-Report Cameroun** le 05 mars 2015, à la Permanence du Cabinet Parlementaire de l'Honorable **Jean Simon ONGOLA OMGBA**, Député à l'Assemblée Nationale du Cameroun, chargé du suivi et de la mise en œuvre du projet pour le compte des Parlementaires.



Fruit de la collaboration entre les Députés de la Nation Camerounaise, précisément ceux du Mfoundi et L'UNICEF, U-Report est un outil de contrôle social conçu pour les jeunes et les autres membres de la société, afin de renforcer l'engagement citoyen et le développement communautaire.



Une vue partielle des Leaders d'Associations présents

Il permet aux populations de s'exprimer à travers la technologie des SMS par le biais des sondages et d'enquêtes thématiques telles la malnutrition, le VIH-SIDA, la santé, l'éducation, les droits des jeunes, le chômage... Les réponses ne leur coûteront pas un seul franc, l'opération étant gratuite. Les résultats de ces enquêtes seront portés sur la table des Autorités par les Députés, pour leur donner une lisibilité des besoins de la base, et permettront au Gouvernement d'y apporter des réponses efficaces et efficientes. Les Députés présenteront également ces résultats aux bailleurs de fonds pour d'éventuels financements.



« On s'est rendu compte que sur un certain nombre de secteurs sociaux, la réactivité peut parfois être lente. La circulation des informations n'est pas bonne. C'est pour cela que nous nous sommes impliqués pour mettre en place un dispositif qui permet d'être réactif, et d'apporter rapidement des solutions aux populations », a détaillé l'Honorable **Jean Simon ONGOLA OMGBA**.

Il nous revient également en mémoire cette déclaration de l'Honorable ONGOLA, alors Maire de la Commune de Yaoundé VII, à l'occasion de son Discours d'ouverture de la cérémonie d'installation du Conseil Communal des Clubs CEMAC de Yaoundé VII ; couplée au Lancement du Rapport 2012 de la SJ-CEMAC sur la Situation de l'Insertion Economique et Sociale des Jeunes de la CEMAC : « ... J'ai pris acte du fait que les villes sont devenues un concentré, un précipité au sens chimique du terme, des problématiques et des dérives générées par la mondialisation tant en termes de développement économique, de cohésion sociale, que d'équilibre écologique... ».

A coup sûr, le Chargé du suivi et de la mise en œuvre du projet U-Report Cameroun, par ailleurs **Ambassadeur de l'Intégration des Jeunes de la CEMAC** et ses Pairs, ont trouvé un moyen d'œuvrer pour la cohésion via la création d'une Tribune supplémentaire dédiée au dialogue social au Cameroun.

Vivement que cette initiative des Députés Camerounais puisse inspirer le Parlement de la CEMAC à sortir de sa léthargie. Investie de la mission d'assurer le droit de regard des populations de la CEMAC sur les avancées du processus d'intégration, ainsi que sur les activités des Institutions chargées de conduire ledit processus, cette Institution Communautaire est assez mal connue des populations.



Hommage à Monsieur NKWE MAKONGO PASCAL, Président Fondateur de l'OING SJ-CEMAC



**Chers parents,
Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais avant tout solliciter votre indulgence car, l'émotion qui m'étreint à cet instant pourrait trahir la qualité du verbe. C'est une précaution nécessaire à l'instant où je veux, en ma qualité de Secrétaire Exécutif et au nom de l'ensemble des Membres du Bureau Exécutif de l'**OING Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC)**, m'acquitter d'un devoir de mémoire : l'Hommage de notre Organisation à son **Président Fondateur, Monsieur NKWE MAKONGO Pascal.**

Nous avons pour la grande majorité d'entre nous, fait sa connaissance il y a plus de six ans, précisément le 18 septembre 2008, alors qu'il posait les bases de cette Organisation Internationale devenue aujourd'hui une Grande Famille ; et pour laquelle il avait d'audacieux projets, au service du mieux-être des jeunes d'Afrique Centrale. Sa vision était toute simple : faire de la solidarité entre les jeunes de la CEMAC, un des piliers de l'émergence de notre Sous-région et de son rayonnement à l'international.

C'est en le lisant, en l'écoutant et en l'accompagnant jour après jour dans la réalisation de ses idées toutes plus novatrices les unes que les autres, que nos yeux se sont ouverts. Nous avons pour les plus petits parmi nous entre 20 et 25 ans et croyions tout savoir, les têtes bourrées de ces diplômes que nous venions tous d'obtenir.

Mais la toute première leçon que nous avons reçue de lui, nous a été rappelée il y a quelques jours par un de ces nombreux jeunes qui, à l'annonce de son décès, lui a rendu un vibrant témoignage en ces termes : « *Je garde de Prési comme j'aimais bien à l'appeler, l'image d'un leader dans le vrai sens du terme. Je sais qu'il regagne juste les muses d'où il nous a été prêté pour quelque temps, question de nous démontrer que le mot intelligent n'est pas dérivé du mot diplôme* ».

Et voilà que soudain, en découvrant sa pensée politique, sa vision que nous murmurions aussitôt comme les paroles de ces chansons qui vous hantent et vous poursuivent, nous découvrîmes la vraie école, celle-là même qu'il appelait affectueusement « école de la vie » ; contrairement à ce qui nous avait été enseigné et qu'il qualifiait de « vie de l'école ». Ce fût pour nous une sérieuse remise en question.



De ce fait, il nous a permis de comprendre que face aux mutations, il n'y a que deux attitudes possibles : subir le changement en se contentant d'en gérer tant bien que mal les conséquences ; ou au contraire accompagner le changement, voire l'anticiper, pour l'orienter à la lumière des principes et des valeurs que nous souhaitons voir l'emporter. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de cette deuxième option, il nous invitait continuellement à être nous-mêmes les moteurs du changement que nous voulions voir dans nos pays, nos régions et dans le monde.

Mesdames, Messieurs,

Sous sa conduite illuminée, nous avons compris que nous devons toujours essayer et ne jamais désespérer face à l'adversité ou la durée du temps ; que nous ne devons plus jamais laisser la peur d'échouer nous arrêter en chemin car, nous jeunes sommes l'Energie, l'Espoir et l'Avenir du monde.

Alors, quoi de plus normal qu'aujourd'hui, nous, bénévoles engagés à défendre les couleurs de notre Communauté à ses côtés, originaires des pays où l'on révère tant les Aînés, voulions en signe de reconnaissance et d'affection, honorer notre Guide, notre Inspiration.

Mais ce n'est pas là qu'une affaire de Camerounais, de Centrafricains, de Congolais, de Gabonais, d'Equato-guinéens et de Tchadiens. L'œuvre de NKWE MAKONGO Pascal s'envole au-delà du Continent, est riche de sens aussi pour l'ensemble de la planète. Et c'est en raison de la résonance internationale ainsi que du caractère universel de sa parole et son action, qu'il est juste que les jeunes d'Afrique et du monde entier lui rendent hommage, comme en témoignent les messages qui ne cessent d'affluer. Tel est le sens de notre présence ici ce jour.

Grand-frère, conscients de l'immense Patrimoine que tu as bâti et nous lègues à nous et aux générations futures, nous sommes venus puiser à la source. Nous sommes venus te rassurer que chaque fois, nous serons plus nombreux à poursuivre ton Œuvre. Et notre chant montera jusqu'aux cimes.

Président NKWE MAKONGO Pascal, sois fier de toi car tu as réalisé ton rêve : celui de graver à jamais ton nom dans l'Histoire. Tu demeures éternel.

Vas et reposes en Paix, auprès de tes Ancêtres et de ton Créateur.

Je vous remercie.



LES OEUVRES DE L'ESPRIT

E M E U R E N T

